

## Malgré la pandémie, la rectitude frappe toujours



[Source : Eurolibertés]

par Rémi Tremblay

Lucie Laurier fait partie des actrices les plus connues du Québec, avec une participation à une dizaine de films et d'innombrables téléséries. Membre bien en vue de la jet-set québécoise, elle fut même la compagne du magnat des médias et ancien chef du Parti québécois Pierre-Karl Péladeau. C'est dire à quel point elle faisait partie du gratin artistique québécois. Faisait, car depuis peu, elle a été exclue du monde bien sélect dont elle faisait partie.

La raison de son exclusion est fort simple : depuis quelques semaines, elle remet en question sur les réseaux sociaux le narratif officiel sur le covid-19 et questionne les mesures imposées par les gouvernements occidentaux.

Depuis, elle se fait taxer de conspirationniste. On appelle ouvertement à sa censure et elle est dénoncée à droite et à gauche par divers bien-pensants, adeptes d'une rectitude politique extrême et sans faille. Une seule pensée doit prévaloir, celle du gouvernement. Toute remise en cause du narratif officiel équivaut à la mise au ban de la société.

La question ici n'est pas de savoir si les propos de Lucie Laurier sont fondés ou non. Certaines questions sont plus que légitimes, certaines affirmations sont particulièrement lucides, d'autres un peu moins, libre au lecteur de juger par lui-même en se rendant sur la page de l'actrice. Le véritable enjeu dans le cas Laurier, est la liberté de penser. Celle de dire que 2+2 font 4.

Le fait qu'elle se soit fait lâcher par son agence, par peur de représailles, démontre la couardise de notre société et à quel point l'indépendance d'esprit est absente. L'ensemble des artistes, qui aiment se considérer comme des esprits libres et indépendants, auraient dû se ranger derrière elle pour défendre son droit à la différence, à l'opinion, à la liberté d'expression. Mais, lorsque ces artistes invoquent ces droits et libertés, c'est pour énoncer un discours préfabriqué, prévisible, conformiste. Quand l'un d'eux se

sépare du lot et se rebelle face à ce conformisme, les masques tombent et on rejette ces fameuses libertés dont on aimait se draper quand il s'agissait de répéter les discours monolithiques du système.

L'écrivain Robert Poulet avait vu juste lorsqu'il affirmait prophétiquement que « nous allons vers un temps où tous ceux, de moins en moins nombreux, qui osent penser autrement que les détenteurs du pouvoir seront mis à l'écart de la vie sociale, traités comme des malades contagieux, qu'il convient d'intimider d'abord, d'éliminer ensuite ».

Aujourd'hui, en pleine pandémie, les pestiférés, ceux dont on craint la contagion, ce sont ceux qui osent aller à contre-courant.

Thomas Jefferson affirmait que la liberté d'expression était le socle de la démocratie. Si on ne peut être en désaccord avec une loi, une mesure gouvernementale ou les idées véhiculées par les élites, alors comment faire changer la société? Comment la faire évoluer? C'est évidemment chose impossible. Lorsque la seule liberté est de répéter ce que dit officiellement le gouvernement, il s'agit d'une tyrannie. Les dictatures dictent quoi penser, alors que les hommes libres, dont Lucie Laurier, apprennent à penser par eux-mêmes. La tyrannie peut se cacher sous une apparence de démocratie, avec différents partis, mais ce n'est qu'illusion si tout le monde est forcé d'adopter de gré ou de force le même discours. C'est ce que Tom Sunic, qui connut tant le communisme que la démocratie libérale, appelait le soft totalitarisme en opposition avec le hard totalitarisme des régimes staliniens, maoïstes et autres.

La liberté est limitée dans les deux cas, seule l'apparence est conservée dans notre régime.

Les artistes et l'ensemble de la société québécoise devraient faire front derrière Laurier. Non pas nécessairement pour défendre ce qu'elle dit, mais pour défendre son droit de le dire.

C'est le principe même de la démocratie, à moins qu'on admette ouvertement que nous n'en sommes pas une.